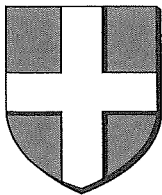


MAIRIE  
de  
**MOMMENHEIM**

67670



☎ 03.88.51.62.05  
Fax 03.88.51.52.34

E-mail : mairie.mommenheim@wanadoo.fr

**ARRETE MUNICIPAL n° 23/2016**

*(annule et remplace l'arrêté n° 22/2016)*

**portant interdiction de circulation  
des véhicules de plus de 3,5 T  
dans la rue Pasteur**

**Le Maire de la Commune de Mommenheim,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 à L. 2213-6 ;

**VU** le Code de la Route et notamment ses articles R44 et R225 ;

**VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes, notamment l'article 25 ;

**CONSIDERANT** le problème de sécurité et de circulation qui se pose pour les riverains de la rue Pasteur ;

**CONSIDERANT** les modalités de circulation sur les voies desservies par la rue Pasteur ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers de la rue Pasteur ;

**A R R E T E**

**Article 1** – La circulation des véhicules de plus de 3,5 T est interdite dans la rue Pasteur dans les 2 sens.

Les dispositions de limitation de poids total en charge ne s'appliquent pas aux véhicules assurant une mission de service public, de sécurité, d'incendie et de secours, et ceux assurant la desserte des propriétés riveraines.

*Cette interdiction entrera en vigueur dès la mise en place de la signalisation.*

**Article 2** – La signalisation correspondante sera mise en place par les soins de la Communauté de Communes de la Région de Brumath.

**Article 3** – Les infractions constatées aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Ampliation du présent arrêté sera adressée au :

- Sous-Préfet de l'arrondissement Haguenau-Wissembourg,
- Président de la Communauté de Communes de la Région de Brumath,
- Directeur du SDIS du Bas-Rhin,
- Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath,
- Chef du CTCD de Haguenau.

Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Mommenheim.

Mommenheim, le 16 septembre 2016.



Le Maire,

Francis WOLF.